



Union Africaine

Distr.: General
Novembre 2015
Original: Anglais
Langues: Anglais et Français

Neuvième Comité des Directeurs Généraux des Offices Nationaux de la Statistique

Gabon, Libreville: 26-28 Novembre 2015

Rapport d'Avancement de la Phase I (2014-2015) du Projet Africain sur la Mise en œuvre du SCN de 2008

Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale (GACN)

Table des matières

Acronymes	3
Résumé	4
I. Contexte et justification.....	5
II. Examen à mi-parcours.....	6
1. But du projet.....	6
2. Progrès et réalisations.....	9
2.1 EA1 – Amélioration des capacités de production, d'analyse, et de diffusion des comptes nationaux des États membres	9
2.2 EA2 : augmentation des moyens humains, financiers et techniques pour les comptes nationaux dans les États membres.....	12
2.3 EA3 : Achèvement efficace et dans les délais de la première phase pour poser la base de mise en œuvre de la seconde phase	14
III. Conclusions	16
Annexe 1 Liste des documents consultés	18
Annexe 2 Réalisations	19

Acronymes

BAD	Banque Africaine de Développement
AFRISTAT	L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AGNA	Groupe africain sur les comptes nationaux
L'UMA	Union du Maghreb arabe
ANNA	Réseau africain de comptables nationaux
Le centre ASCC	Comité de coordination statistique en Afrique
CUA	Commission de l'Union Africaine
CPC	Comité de Pilotage Continental
CoDG	Comité des Directeurs Généraux des bureaux de statistique nationaux africains
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
DES	Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEA
DESA	Division des Affaires Economiques et Sociales
DG	Directeurs Généraux
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Le PIB	Produit intérieur brut
Le PCI-Afrique	Programme de comparaison internationale pour l'Afrique
JSSO	Bureau d'appui du Secrétariat mixte
M&E	Suivi et évaluation
NSCC	Comité de coordination des statistiques nationales
SNDS	Stratégie nationale pour le développement de la statistique
NSO	Bureau national de statistique
SSN	Les systèmes statistiques nationaux
NSTC	Comité technique national de statistique
ProDoc	Document du Projet
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
PIP	Plan de mise en œuvre du projet
CER	Communauté économique régionale
SACU	Union douanière de l'Afrique Australe
SADC	Communauté de développement sud-africaine
MCS	Matrice de Comptabilité sociale
SCEE	Système de comptabilité économique et environnementale
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SCN	Système de comptabilité nationale
OSR	Organisations sous-régionales
StatCom-Afrique	Commission Statistique pour l'Afrique
CFS	Centre de formation statistique
TRE	Tableaux des ressources et emplois
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

Résumé

La stratégie africaine pour la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 a été élaborée par le groupe des pays africains sur les comptes nationaux sous l'égide de la Commission Statistique pour l'Afrique, avec comme principal objectif d'améliorer la qualité et la disponibilité des comptes nationaux et les statistiques économiques connexes, en appui à la bonne gouvernance économique, l'intégration régionale et le développement durable en Afrique. Cet objectif est à atteindre en abordant les problèmes et difficultés auxquels sont confrontés les systèmes statistiques des pays africains. Les principaux axes de défis identifiés sont : (i) des ressources humaines, financières et techniques limitées ; (ii) une capacité statistique et des infrastructures faibles; (iii) des systèmes de comptabilité nationale non harmonieux ; (iv) des incohérences et lacunes dans la couverture de l'économie ; et (v) un stade primaire de développement de la comptabilité nationale.

Afin de créer un cadre commun pour s'attaquer à ces questions et de mettre en œuvre le SCN de 2008 dans tous les pays africains, un projet a été lancé en 2014 avec un horizon de 5 ans et un déploiement en deux phases. La première phase visait l'atteinte de trois objectifs : EA1 : Amélioration des capacités de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux; EA2 : augmentation de moyens humains, financiers et techniques pour les comptes nationaux; et EA3 : achèvement efficace et à bonne date de la Phase I afin d'assurer une base propice à la mise en œuvre de la Phase II.

Plusieurs activités ont été réalisées, axées sur les six piliers du PIP conçu pour aboutir aux réalisations escomptées : (i) plans et actions des pays ; (ii) l'assistance technique ; (iii) renforcement institutionnel; (iv) la compilation des documents techniques; (v) campagnes de plaidoyer; et (vi) la coordination, la surveillance, l'évaluation et la préparation et la transmission des comptes rendus et rapports.

À la fin de la première phase du projet, tous les pays n'ont pas encore finalisé leurs plans d'action pour la mise en œuvre de la SCN de 2008; 27 pays en disposent, 19 autres ont commencé le processus d'élaboration. Le calendrier précis de la transition vers le SCN de 2008, tel que décidé par les pays et affiché dans leurs plans d'action, va de 2010 à 2018; 12 pays ont indiqué être déjà passés au SCN de 2008 et 22 pays ont comme horizon l'année 2018, qui correspond à la fin du projet africain.

De l'assistance technique a été fournie aux pays et des formations sur les comptes nationaux ont été organisées en vue d'améliorer les connaissances sur des questions méthodologiques, les pratiques de compilation et l'utilisation d'outils informatiques. L'enquête sur la "*Situation actuelle et l'évaluation des besoins pour la mise en œuvre du SCN de 2008 en Afrique*", réalisée par la CEA au cours de la période allant de novembre 2014 à mars 2015 a fourni des informations détaillées sur les domaines où les pays ont demandé des formations, une assistance technique et un soutien financier. L'assistance technique fournie aux pays au cours de la phase I a comblé partiellement les attentes des pays, notamment pour ce qui est de la formation sur le PIB trimestriel et la conformité avec le SCN de 2008. Concernant l'amélioration de l'utilisation des outils informatiques pour les comptes nationaux, l'assistance fournie par le biais de différentes formations a été dédiée uniquement à ERETES. Les pays qui ont déjà utilisé ce logiciel ont amélioré leurs connaissances et les ont mises à jour conformément à la méthodologie du SCN de 2008; un seul pays, le Sénégal, a adopté ERETES pour la compilation des comptes nationaux au cours de cette phase du projet.

Le renforcement des capacités institutionnelles représente un pilier important du projet. La mise en œuvre du SCN de 2008 requiert la mobilisation de ressources humaines et financières, un engagement durable des hauts responsables des INS et une décision politique au niveau des pays. Dans la première phase du projet, l'activité était concentrée davantage à l'élaboration des plans d'action et à la compilation de certaines composantes des comptes nationaux sur la base des nouvelles exigences méthodologiques. Le développement et le renforcement du système statistique non seulement au niveau de l'ONS, mais aussi au niveau national, l'amélioration du processus de coordination concernant la collecte des données administratives, et la compilation, le

traitement, l'analyse et la diffusion des statistiques économiques et des comptes nationaux constituent un processus continu et devraient représenter un objectif prioritaire de la prochaine phase du projet. Les INS, avec le soutien du continent, devraient élaborer une stratégie de sensibilisation active et cohérente à l'endroit des chefs de gouvernement, des membres de Parlements, de la société civile et des autres partenaires nationaux et internationaux afin d'obtenir l'appui pour la mise en œuvre de la SCN de 2008, et ce sur la base des objectifs énoncés dans les plans d'action. Peu de matériel a été développé au cours des deux premières années du projet. Seule une brochure et un poster du projet préparés par la CEA sont à mentionner.

La CEA a entrepris l'élaboration de trois documents techniques utiles : *Guide sur les données administratives*, *Guide sur les tableaux ressources-emplois (TRE) compilation, application et bonnes pratiques* et *Comptabilisation du secteur informel dans les comptes nationaux*. Des réunions de groupes d'experts ont été organisées pour analyser l'utilisation des sources administratives pour l'estimation des comptes nationaux et la compilation des TRE ; une " communauté de pratique " a été créée pour ces sujets afin de favoriser le partage des expériences des pays.

L'aspect de coordination, de suivi, d'évaluation et de comptes rendus représente une composante importante du projet; l'objectif est non seulement de rapporter les réalisations du projet, mais aussi d'identifier les secteurs problématiques et de formuler des recommandations pour les mesures correctives appropriées. A cet égard, les progrès du projet ont été présentés et analysés lors des réunions semestrielles du Comité de Pilotage Continental (CPC) et des réunions du groupe AGNA. Six bulletins parus ont permis d'informer les utilisateurs sur l'état d'avancement du projet. L'organisation par la CEA d'une table ronde des donateurs est prévue pour novembre 2015, avec pour objectif de (1) présenter les résultats de la première phase du projet et les objectifs à atteindre au cours de la deuxième phase et (2) solliciter l'appui financier nécessaire pour le bon déroulement de la mise en œuvre du projet.

I. Contexte et justification

La mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 est une initiative et un engagement internationaux visant à créer les conditions nécessaires pour améliorer la qualité, la disponibilité, la cohérence et l'harmonisation des statistiques économiques et des comptes nationaux. En conséquence, la mise en œuvre du SCN de 2008 s'insère dans la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) qui a pour but principal de permettre aux systèmes statistiques en Afrique de produire, par le biais de l'élaboration des statistiques dans les pays africains, des informations statistiques à jour, fiables, harmonisées, couvrant tous les aspects de l'intégration politique, économique, sociale et culturelle. Il vise à stimuler le programme d'intégration régionale et de transformation économique, ce qui représente un objectif crucial des chefs d'État et des gouvernements africains.

La mise en œuvre du SCN de 2008 représente l'un des principaux objectifs de la stratégie, en raison du stade actuel du développement dans les pays africains. La Commission de statistique de l'ONU a défini les six "jalons" qui représentent les six phases de mise en œuvre intégrale du SCN. En Afrique, un cinquième des pays (20 %) a atteint le premier jalon, disposant donc de la capacité statistique pour produire des agrégats économiques et des indicateurs de base du PIB à prix courants et à prix constants selon les approches et comptes correspondants, y compris les dépenses finales sur le PIB et le PIB par activité. Il existe de nombreux défis auxquels est confrontée la compilation des comptes nationaux. En plus du stade précoce de leur développement, les comptes nationaux ne sont pas harmonisés dans les régions, même là où il existe des unions monétaires. Par conséquent, les statistiques économiques sont généralement inadéquates et pas entièrement comparables entre les pays. Les données ne sont pas disponibles et diffusées à temps et, par conséquent, la prise de décisions économiques est compromise non seulement par l'inexactitude des estimations mais aussi par le retard de

publication. Les difficultés de mise en œuvre du SCN ne sont pas limitées aux seuls bureaux nationaux de statistique mais concernent l'ensemble du système statistique national.

La stratégie africaine pour la mise en œuvre du SCN de 2008 a été élaborée par le groupe des pays africains sur les comptes nationaux sous l'égide de la Commission de statistique pour l'Afrique. La mise en œuvre de la SCN de 2008 est une initiative et un engagement internationaux et offre une occasion d'améliorer la qualité, la disponibilité, la cohérence et l'harmonisation des statistiques économiques et des comptes nationaux. La stratégie africaine a été formulée conformément à la stratégie mondiale pour la mise en œuvre de la SCN de 2008, fondée sur la reconnaissance du profond besoin de renforcer les capacités humaines, techniques et financières des bureaux nationaux de statistique des pays africains. La stratégie africaine vise à surmonter les faiblesses statistiques actuelles par le biais d'un projet continental qui rassemble tous les pays africains afin d'œuvrer collectivement à mettre en œuvre le SCN de 2008. La Stratégie rassemble les États membres, les communautés économiques régionales, les institutions panafricaines (BAFD, CUA et CEA), Afristat, les organisations régionales et internationales, et les partenaires de développement pour répondre aux défis actuels auxquels les pays africains doivent faire face pour réaliser des comptes nationaux de qualité et à jour, pertinents pour appuyer une bonne gouvernance économique, l'intégration régionale et le développement durable.

La stratégie africaine et le Document de projet ont été approuvés et adoptés à la troisième réunion de la Commission Statistique pour l'Afrique tenue à Cape Town, en Afrique du Sud, en janvier 2012. Sur recommandation du CPC, le projet africain sur le SCN de 2008 a été officiellement lancé en janvier 2014, pour une durée de cinq ans, selon une approche progressive de réalisation comprenant la phase I d'une durée de deux ans et la phase II d'une durée de trois ans.

II. Examen à mi-parcours

1. But du projet

Le projet africain sur le SCN de 2008 a été conçu pour traiter les aspects problématiques en vue d'atteindre l'objectif d'améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques économiques africaines et des comptes nationaux en épaulant les pays sur les différentes mesures à prendre en vue de la mise en œuvre du SCN de 2008. Les aspects problématiques identifiés et les interventions prévues dans le cadre du projet sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 : problèmes/questions ciblés par le projet et interventions

Questions / problèmes à traiter	Logique d'interventions
Ressources humaines, financières et techniques limitées	<ul style="list-style-type: none"> - Approche de projet à l'échelle continentale, impliquant tous les pays africains, et visant à travailler ensemble - Plaidoyer et SNDS pour mobiliser des ressources pour le système national de statistique - Renforcement des capacités humaines et techniques
Faibles capacités statistiques et des infrastructures associées	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des institutions de statistiques et des infrastructures liées

<p>Systèmes de comptabilité nationale non harmonisés sur le continent</p>	<p>– Le SCN de 2008 offre la possibilité d'améliorer et d'harmoniser les systèmes de comptabilité nationale dans les pays africains</p>
<p>Incohérences et lacunes dans la couverture de l'économie</p>	<p>Adopter et appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Enquêtes sur le secteur informel – TRE et méthode des flux de produits – Intégrer les autres statistiques sectorielles aux statistiques des comptes nationaux
<p>Stades primaires dans l'élaboration des comptes nationaux</p>	<p>– Approche progressive dans la mise en œuvre du SCN de 2008</p>

La onzième réunion du Groupe africain sur les comptes nationaux, au cours de laquelle a été adopté le calendrier détaillé des activités de la phase I du plan de mise en œuvre du projet, a été conjointement organisée par la BAD, la CUA et la CEA, et a eu lieu en février 2014 à Addis-Abeba.

Le plan d'exécution du projet (PMOP) constitue un cadre de coordination efficace entre les intervenants. Il définit clairement les rôles et responsabilités individuels et collectifs en ce qui concerne la collaboration et la coopération. Des efforts ont été faits à travers plusieurs actions pour produire une liste des résultats attendus qui permettront d'atteindre les réalisations escomptées. Le document de projet définit les trois principales réalisations à atteindre au cours de la phase I du projet :

- EA1 : amélioration des capacités de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux;
- EA2 : augmentation des moyens humains, financiers et techniques pour les comptes nationaux;
- EA3 : achèvement efficace et à bonne date de la Phase I afin d'assurer une base propice à la mise en œuvre de la Phase II.

Le PIP décrit les activités de la Phase I à réaliser au cours des deux premières années du projet, avec des délais spécifiques, ainsi que les parties prenantes auxquelles reviennent les rôles de premier rang. En particulier:

- Les États membres doivent élaborer les plans d'action nationaux et prendre les mesures concrètes pour leur mise en œuvre ;
- La BAD doit mener les actions dans le domaine de l'assistance technique;
- Les Communautés Economiques Régionales et Afristat doivent conduire le renforcement institutionnel;
- La CEA prend le premier rôle dans la préparation des documents techniques;
- La CUA dirige la campagne de plaidoyer; et
- Le secrétariat est chargé de la coordination, du suivi, de l'évaluation, de l'établissement et de la diffusion des rapports.

Les résultats escomptés, les actions à mener et les acteurs clés proposés pour la Phase I figurent dans le tableau 2 suivant.

Tableau 2. Réalisations escomptées, résultats, activités et principaux acteurs

Réalisations attendues	Résultats attendus	Activités de la phase I	Principaux acteurs
1. Amélioration des capacités de production, d'analyse et de diffusion des comptes nationaux dans les États membres	Plans et actions des pays	1. Formuler des plans d'action du SCN 2008 des pays	États membres, BAD, Afristat
		2. Prendre des mesures de suivi pour le changement vers le SCN de 2008	États membres, BAD, Afristat
		3. Collaborer avec les membres du groupe des pays africains sur les comptes nationaux et avec les partenaires du développement pour combler les lacunes	États membres, BAD, Afristat
	Assistance technique	4. Appuyer et soutenir les États membres dans adoption et l'utilisation des outils informatiques modernes et adaptés à chaque pays	CUA, Afristat, CEA
		5. Lancer une campagne d'assistance aux pays en retard dans la mise en œuvre du SCN de 1993	BAD, Afristat, États membres, Communautés Economiques Régionales
	Renforcement institutionnel	6. Établir ou renforcer les mécanismes de gouvernance et les structures de coordination pour les statistiques des comptes nationaux au niveau national	BAD, Afristat, États membres, Communautés Economiques Régionales
		7. Créer le Réseau africain de comptables nationaux	BAD
2. Accroissement des ressources humaines, financières et techniques dédiées aux comptes nationaux dans les États membres	Préparation de documents techniques	8. Faire un inventaire des sources de données administratives requises pour l'élaboration des comptes nationaux	Afristat, CEA, États membres, Communautés Economiques Régionales
		9. Élaborer un guide sur le traitement des données provenant de sources administratives dans les comptes nationaux	CEA
	Campagne de sensibilisation	10. Préparer des documents et des outils de plaidoyer	Secrétariat
		11. Organiser des campagnes de plaidoyer aux niveaux continental, sous-régional et national/gouvernemental	CUA, États membres, Communautés Economiques Régionales
		12. Organiser des tables rondes avec les partenaires financiers actuels et potentiels	BAD, CUA, CEA
		13. Organiser une réunion du Comité directeur Continental	Secrétariat
		14. Établir et renforcer le secrétariat du SCN continental	BAD, CEA

Réalisations attendues	Résultats attendus	Activités de la phase I	Principaux acteurs
3. Achèvement efficace et à bonne date de la Phase I afin d'assurer une base propice à la mise en œuvre de la Phase II.	Suivi, évaluation et établissement de rapports	15. Mener une nouvelle évaluation en profondeur sur l'état des comptes nationaux et de la capacité de tous les pays africains	BAD, Afristat, CUA, CEA, États membres, Communautés Economiques Régionales, Secrétariat
		16. Adapter et élaborer un cadre et des outils pour la surveillance, l'évaluation et la production de rapports sur la mise en œuvre de la SCN de 2008	Secrétariat
		17. Produire et diffuser des rapports de suivi et d'évaluation	Secrétariat

2. Progrès et réalisations

Les principaux résultats en rapport avec les réalisations attendues sont présentés dans l'annexe 1.

2.1 EA1 – Amélioration des capacités de production, d'analyse, et de diffusion des comptes nationaux des États membres

Résultat 1 : Plans et actions des pays

a. Objectifs

Le développement des plans d'action nationaux et la prise de mesures de suivi pour l'application du SCN de 2008 représentent les étapes de base vers l'identification de la portée et de la précision des comptes nationaux à atteindre. Ils permettent l'alignement de la mise en œuvre du SCN de 2008 avec les stratégies nationale et africaine pour la statistique et les priorités macroéconomiques. Il est indispensable de considérer les priorités en matière de politiques publiques aux niveaux national et régional lors de la formulation des plans et des actions des pays, afin de produire et de fournir les données de comptabilité nationale requises pour une meilleure information des décideurs politiques.

b. Principales réalisations

La formulation de plans d'action Nationaux

Afin d'élaborer leur plan d'action et de prendre des mesures de mise en œuvre, les pays avaient à disposition divers outils statistiques pouvant aider à identifier les lacunes à combler. Parmi ces outils figurent le questionnaire de conformité au SCN de 2008 et des outils de diagnostic d'auto-évaluation mis au point par la Division de statistique de l'ONU. Pour faciliter ce processus, sur la base des recommandations de l'AGNA, certains pays ont créé des équipes de travail sur le SCN pour élaborer un programme et opérationnaliser les actions décidées. Les pays ont par ailleurs sollicité l'assistance technique et l'appui de la part des membres du groupe des pays africains sur la comptabilité nationale, notamment la BAD, la CEA, et la CUA.

Toujours en rapport avec les plans et actions, et afin d'aider les pays à identifier les faiblesses dans la mise en œuvre du SCN de 2008, le groupe des pays africains sur la comptabilité nationale a diffusé des outils de diagnostic du SCN, y compris le Cadre de Diagnostic pour les Comptes Nationaux et les Statistiques Economiques et le Questionnaire de conformité au SCN. En outre, conformément au plan de mise en œuvre du projet, les institutions panafricaines (BAD, CUA et CEA) sont collectivement en train d'élaborer une stratégie pour tenir des ateliers régionaux sur les plans des pays et apporter des appuis aux États membres.

Selon les réponses à l'enquête sur la "*Situation actuelle et l'évaluation des besoins pour la mise en œuvre de la SCN de 2008 en Afrique*" réalisée par la CEA dans la période novembre 2014-mars 2015, 22 pays ont élaboré leurs plans d'action nationaux durant la première année du projet, tandis que 19 autres pays étaient en train d'élaborer un. Depuis lors 8 autres pays se sont engagés dans le processus.

La CEA a apporté son soutien aux efforts des pays dans l'élaboration de leur plan d'action en formulant les "Composantes minimum requises d'un plan d'action sur la mise en œuvre du SCN de 2008", document qui représente un instrument utile, en particulier pour les INS à ressources humaines limitées.

L'élaboration de plans d'action offre aux pays l'opportunité d'évaluer la situation actuelle dans l'élaboration des comptes nationaux, afin d'établir les principaux objectifs d'amélioration et de définir les activités à mener et les ressources financières et humaines nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Les principales activités inscrites dans les plans d'action des pays se rapportent à:

- L'adaptation et l'adoption des dernières nomenclatures des activités économiques et des produits
- Collecte et traitement de données provenant de sources administratives et statistiques
- Conformité aux frontières de la production et des actifs selon le SCN de 2008 des actifs limites
- Elaboration de la matrice de l'emploi
- Elaboration des tableaux des ressources et des emplois
- Calcul du PIB par l'approche des dépenses
- Calcul du PIB trimestriel
- Elaboration des comptes des secteurs institutionnels jusqu'aux comptes financiers.

Le calendrier précis de la transition vers le SCN de 2008 indiqué par les pays va de 2010 à 2018. Sur cette base, les pays africains sont classés en trois groupes. Le premier groupe, Groupe des "ayant migré", comprend 12 pays; le second groupe de 22 pays, baptisé Groupe "2015-2018" est composé de pays qui prévoient la transition vers le SCN de 2008 entre 2015 et 2018; le troisième groupe, appelé les "indéterminés", comprend le reste des pays qui ont répondu à l'enquête (10).

Mesures de suivi

Les pays ont entrepris plusieurs actions de suivi en vue de la migration vers le SCN de 2008. Ces activités sont différentes d'un pays à l'autre, en raison des conditions existantes et du degré de développement des comptes nationaux. Les actions entreprises peuvent être regroupées dans les domaines principaux suivants : (i) mise en œuvre des nomenclatures internationales (activités, produits, etc.) conformément au SCN de 2008; (ii) harmonisation avec d'autres systèmes statistiques, tels que la balance des paiements, finances publiques, etc.; (iii) amélioration des sources de données, telles que les recensements, les enquêtes, les études, etc.; (iv) amélioration des conditions d'accès à différentes sources de données; (v) mise à jour du répertoire des entreprises; (vi) amélioration des logiciels pour l'élaboration des comptes nationaux.

Résultat 2 : assistance technique

a. Objectifs

Les ressources humaines et les capacités techniques, de même que l'infrastructure statistique des INS africains sont en général limitées, ce qui constitue un handicap important pour la production de comptes nationaux et de statistiques économiques de haute qualité, et à jour. L'objectif de la composante assistance technique du PIP est donc de renforcer les offices statistiques, ainsi que les capacités et les infrastructures des systèmes nationaux de statistiques. La BAD est chef de file pour cette composante, et fournit une assistance technique dans plusieurs domaines importants : (i) l'adoption et l'utilisation d'outils informatiques modernes adaptés à chaque pays et (ii) fournir une assistance technique aux Etats Membres en retard dans la mise en œuvre du SCN de 1993.

b. Principales réalisations

Outils informatiques

Plusieurs activités ont été menées afin d'aider les États membres à adopter des outils informatiques, une importance particulière étant accordée à la mise en œuvre de ERETES et à l'amélioration de son utilisation. Les formations organisées par la CEA en collaboration avec le bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord et d'Eurostat, par la CEDEAO et Afristat ont fourni aux participants une plate-forme de discussion et d'acquisition de connaissances sur le logiciel ERETES pour la compilation des comptes nationaux. Un projet pilote pour les pays anglophones a commencé en 2015 au Ghana.

L'assistance technique

L'assistance technique est axée sur les besoins des pays, en particulier sur des sujets ou domaines spécifiques liés à l'application du SCN de 2008. Les principaux intervenants, comprenant les centres de formation du FMI en Afrique (AFRITAC), la BAD, Afristat, UMA, COMESA, la CEA, la CEEAC et la CEDEAO ont mené plusieurs activités. Des formations, ateliers et missions ont eu lieu sur certains domaines ou sujets pour l'application du SCN de 2008, tels que : les comptes du gouvernement, les prévisions des séries macro-économiques et leur réropolation, les classifications des activités économiques et des produits, etc.

Afin d'identifier les besoins spécifiques de chaque pays, la CEA a réalisé au cours de la période allant de novembre 2014 à mars 2015 une enquête intitulée "*Etat actuel des comptes et évaluation des besoins pour la mise en œuvre du SCN de 2008*". Cette enquête a fourni des renseignements utiles concernant la demande des pays en formation, assistance technique et soutien financier pour la mise en œuvre du SCN de 2008. En conformité avec leurs plans d'action, les pays ont identifié les domaines où un appui supplémentaire, sous la forme de formations, d'assistance technique et d'aide financière, est nécessaire, tels que : PIB trimestriel, comptes des secteurs institutionnels, matrice de l'emploi, etc. L'atelier-formation sur la mise en œuvre du SCN de 2008 (21-23 janvier 2014, à Nouakchott, Mauritanie) organisée par le Bureau Sous-Régional de la CEA pour l'Afrique du Nord, le CAS, le séminaire sur le PIB trimestriel organisé par AFRITAC-Sud les 7-11 septembre 2015 à l'Ile Maurice et les stages de formation du FMI sur le PIB trimestriel ont répondu aux attentes des pays.

Les résultats de l'enquête serviront de base pour organiser la collaboration entre les différents partenaires et les organisations internationales, régionales et sous-régionales afin d'atteindre l'objectif du projet, c'est à dire mettre en œuvre le SCN de 2008 dans les pays africains.

Résultat 3 : renforcement institutionnel

a. Objectifs

Il a été reconnu qu'il existe des faiblesses institutionnelles dans la capacité des bureaux de statistique nationaux à produire et diffuser des comptes nationaux et des statistiques économiques. L'objectif de la composante « renforcement institutionnel » du projet est de développer et de renforcer les structures de coordination et les systèmes de collecte, de compilation, de traitement, d'analyse et de diffusion des données. Dans ce domaine, les

communautés économiques régionales et Afristat ont épaulé les bureaux de statistique nationaux pour établir ou renforcer les structures de gouvernance et de coordination pour les statistiques des comptes nationaux au niveau national.

Le Groupe Africains sur la Comptabilité Nationale (AGNA) a identifié plusieurs actions clés afin de faciliter le processus de renforcement institutionnel:

- Mise en place du Réseau africain de comptables nationaux (un réseau d'experts de diverses institutions régionales ayant une expertise dans les comptes nationaux)
- Développement des calendriers pour une diffusion régulière et cohérente des données statistiques
- Définition d'un profil des connaissances et compétences requises pour les comptables nationaux
- Organisation d'ateliers nationaux pour réunir les utilisateurs et les producteurs de statistiques.

b. Principales réalisations

Les activités régulières de l'AGNA représentent une contribution importante au renforcement institutionnel de par les décisions et les recommandations adoptées dans le domaine de la comptabilité nationale. La CEA a lancé une « communauté de pratique » sur l'élaboration de tableaux des ressources et emplois ainsi que l'utilisation de données administratives dans les comptes nationaux. Les expériences des pays dans ces différents domaines ont été présentées et les bonnes pratiques identifiées. Ceci pourra servir de référence à d'autres pays pour l'amélioration de leurs pratiques.

Le renforcement institutionnel est un processus continu. La coordination et le développement du processus d'élaboration des comptes nationaux, depuis la collecte de données jusqu'à la diffusion des résultats, découlent des objectifs établis dans le cadre des plans d'action. La première phase du projet a été principalement consacrée à l'élaboration des plans d'action et à la préparation pour l'application du SCN de 2008 ; le renforcement institutionnel en lien avec les exigences du SCN de 2008 représente l'un des objectifs prioritaires de la deuxième phase du projet.

2.2 EA2 : augmentation des moyens humains, financiers et techniques pour les comptes nationaux dans les États membres

Résultat 4 : Compilation de documents techniques

a. Objectifs

Pour développer davantage les capacités statistiques des bureaux de statistique nationaux, un ensemble de documents techniques (guides, manuels) ont été identifiés comme importants pour servir de guides opérationnels dans la compilation des comptes nationaux. Sous la conduite de la CEA, les documents techniques élaborés, dans les domaines des tableaux des ressources et des emplois, des données administratives, et du secteur informel, exposeront des procédures et méthodes claires et spécifiques sur la manière d'appliquer et de mettre en œuvre le SCN de 2008 dans les États membres, et ce en phase avec les expériences et les meilleures pratiques des pays africains.

Les activités suivantes ont été identifiées par le Groupe Africain sur les Comptes Nationaux comme devant faire partie de l'élaboration des documents techniques :

- Etablir une " communauté virtuelle de pratique " qui rassemble les experts nationaux pour partager les expériences et les pratiques des pays africains;

- Préparer les projets de *Guide sur l'utilisation des données administratives dans les comptes nationaux*, et de *Manuel sur les tableaux des ressources et emplois : compilation, application et bonnes pratiques*, et *Prise en compte du secteur informel dans les comptes nationaux*;
- Organiser des réunions de groupes d'experts pour examiner et valider les projets des guides et manuels.

b. Principales réalisations

Les activités prévues ont été réalisées et les ébauches des trois guides opérationnels sont disponibles.

Le *Guide sur l'utilisation de données administratives dans les comptes nationaux* représente une référence utile pour le renforcement de la capacité des pays africains à utiliser les données administratives disponibles afin d'améliorer la qualité et la disponibilité de leurs comptes nationaux. Actuellement, il n'existe pas de guide unique publié par les agences internationales qui couvre toutes les principales statistiques administratives et leur utilisation dans les comptes nationaux. Par conséquent, le *guide sur les données administratives* devrait combler cette lacune pour les pays africains.

Le principal objectif du *Manuel sur les tableaux des ressources et emplois : compilation, application et bonnes pratiques* est de mettre en évidence les expériences et les pratiques des pays africains en matière de compilation de ces tableaux et de fournir les données de base pour le calcul des tableaux des ressources et emplois, qui sont extrêmement utiles pour des fins d'analyse économique et de prévisions.

Le guide *Prise en compte du secteur informel dans les comptes nationaux*, est en cours d'élaboration. Environ 20 pays africains ont fourni des études de cas sur les enquêtes menées sur le secteur informel, et les méthodologies et visant à intégrer ce secteur dans les comptes nationaux. Une réunion du Groupe d'experts est prévue pour début 2016. Au cours de la réunion le premier jet du guide et les expériences de pays seront examinées.

Les réunions organisées pour ces trois documents ont servi de plate-forme aux experts de la comptabilité nationale pour partager et discuter des expériences et meilleures pratiques des pays africains dans la compilation des comptes nationaux.

Résultat 5 : campagne de plaidoyer

a. Objectifs

La réussite de la mise en œuvre du SCN de 2008 dépend d'une campagne de plaidoyer cohérente et efficace.

Le plaidoyer sur les statistiques est un moyen de convaincre les décideurs politiques, les médias, la société civile et les représentants des organismes bilatéraux et multilatéraux de l'importance des statistiques dans le contexte plus large du développement et, en particulier, de la nécessité pour les pays en développement d'avoir un bon système de statistique qui offre les conditions requises pour le développement de la comptabilité nationale.

Par conséquent, l'une des composantes clés du Projet continental était de préparer, fournir et diffuser des matériels de plaidoyer à différents décideurs sur l'importance et l'utilité de la comptabilité nationale et des statistiques économiques connexes, l'objectif étant de parvenir à la mobilisation des ressources nécessaires au développement de ces champs.

Le Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale a identifié plusieurs étapes critiques pour l'organisation d'une campagne efficace de plaidoyer.

Premièrement, des missions de plaidoyer à un niveau supra auprès des États membres et des organisations sous-régionales, régionales et continentale doivent être effectuées dans le but de délivrer des messages ciblés

permettant de mettre à jour des projets et d'améliorer la mobilisation des ressources. Deuxièmement, des missions au niveau des pays devraient cibler les gouvernements, les parlements, la société civile et le secteur privé.

Troisièmement, les progrès du projet relatif à l'Afrique devraient être présentés lors des conférences des chefs d'État et des Ministres.

Enfin, des documents et outils de plaidoyer, sous la forme de publication de rapports, de bulletins d'information, de dépliants, de brochures et d'un site Web, doivent être développés.

b. Principales réalisations

En tant que chef de file pour la préparation des matériels de plaidoyer, le Secrétariat a élaboré une affiche et un projet de brochure, ainsi qu'une page web dans le but d'augmenter la sensibilité et le soutien autour du Projet africain sur le SCN de 2008. En plus de fournir de l'information, la page Web constitue une référence où tous les documents du projet sont disponibles pour les intervenants du projet, les partenaires de développement et les donateurs potentiels.

Le bulletin Compte de l'AGNA permet de tenir informer les parties prenantes du projet, les organisations régionales et internationales, et les partenaires de développement concernés par la comptabilité nationale des activités qui se déroulent sur le continent africain. Ce faisant, les bulletins de l'AGNA publiés par le Secrétariat sont un outil utile non seulement pour le partage de l'information mais également pour les activités de plaidoyer. A la date du 31 août 2015, six numéros du bulletin de l'AGNA avaient déjà été publiés, diffusés sur une base trimestrielle.

2.3 EA3 : Achèvement efficace et dans les délais de la première phase pour poser la base de mise en œuvre de la seconde phase

Résultat 6: Coordination, suivi, évaluation et comptes rendus

a. Objectifs

La coordination, le suivi, l'évaluation et les comptes rendus sont essentiels pour une mise en œuvre réussie et dans les délais du SCN de 2008 en Afrique. Les réunions du Comité directeur continental s'intègrent dans le suivi, l'évaluation et le processus de portée à connaissance en vue d'examiner les réalisations des projets et de donner des recommandations sur les mesures correctives appropriées à prendre en se fondant sur la progression du travail et sur les autres rapports de projet disponibles, ainsi que sur les études d'évaluation initiale qui sont menées au début du projet pour tous les pays africains. Les enquêtes d'évaluation (initiale et en cours de projet) seront menées à travers des questionnaires d'évaluation et des visites dans certains pays.

Sous la direction du Secrétariat, plusieurs étapes détaillées ont été définies pour assurer la coordination, le suivi, l'évaluation et les mécanismes de comptes rendus du Projet africain.

Premièrement, le plan de mise en œuvre du projet (PIP), reprenant les actions et activités concrètes proposées volontairement par les intervenants du projet, sera suivi de près et sert de mécanisme de coordination et de cadre utile pour la surveillance, l'évaluation et l'établissement de rapports l'avancement du projet.

Deuxièmement, le Comité directeur Continental joue un rôle essentiel en termes de suivi, d'évaluation et de par sa capacité à examiner les réalisations du projet et à fournir des recommandations pour que des mesures correctives appropriées soient prises sur la base de la progression du travail et des rapports de projet disponibles.

Troisièmement, à charge au secrétariat du projet de prendre l'initiative de produire et diffuser des rapports de suivi et d'évaluation sur la mise en œuvre du Projet Africain, sur une base semestrielle en collectant les données

et informations requises auprès de tous les intervenants. Afin de faciliter et soutenir la production de ces rapports de suivi et d'évaluation, les institutions panafricaines, les communautés économiques régionales, Afristat, les États membres, les organisations internationales et régionales concernées, et les partenaires du développement, doivent fournir sur une base semestrielle, les informations requises et des rapports d'avancement au secrétariat, conformément au cadre convenu dans le PIP. Les rapports de suivi et d'évaluation seront examinés lors des réunions du Comité de Pilotage Continental, du Groupe Africain sur les Comptes Nationaux et des sessions conjointes du Comité des Directeurs Généraux des offices nationaux de statistique et de la Commission Statistique pour l'Afrique.

b. Principales réalisations

Dans le domaine de la coordination, du suivi, de l'évaluation et des comptes rendus, plusieurs jalons importants ont été atteints.

Tout d'abord, le Comité de Pilotage Continental du projet africain a été créé en septembre 2013, à Addis-Abeba. Depuis lors, le Comité a assumé ses rôles et fonctions en tant qu'organe de gouvernance et de décision du Projet Africain. Lors de sa réunion inaugurale, le Comité : (i) a réitéré l'importance du projet africain; (ii) a approuvé et adopté le mandat du Comité, du Conseil exécutif et du Secrétariat ; (iii) a créé l'organe de gouvernance du projet; (iv) a adopté un cadre de collaboration et d'actions; et (v) a programmé le lancement du projet pour le 1er janvier 2014.

Deuxièmement, le Secrétariat du projet Africain a été créé. Conformément aux recommandations de la session extraordinaire du Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale et de sa réunion de travail, le secrétariat a commencé à fonctionner en avril 2013. Le bureau du secrétariat est situé au sein des locaux de la CEA et bénéficie du soutien de la Section des Statistiques Economiques et des Comptes Nationaux du Centre Africain pour la Statistique. Dans le cadre de ses fonctions de suivi et de compte rendu au projet, le Secrétariat émet régulièrement et diffuse la lettre de nouvelles de l'AGNA. Le secrétariat a également organisé des réunions du Comité de Pilotage.

Troisièmement, plusieurs réunions ont eu lieu afin d'examiner les activités du projet et de fournir des recommandations pour de plus amples développements. Il y a eu trois réunions importantes :

- Les Amis de la présidence de la Comité de Pilotage Continental du Projet Africain s'est tenue à Addis-Abeba, en avril 2014. Les participants ont examiné les progrès accomplis en termes de mise en œuvre du projet, et en particulier le plan de mise en œuvre du projet (PIP). Ils ont discuté des bonnes pratiques et expériences issues des plans des pays en développement, ainsi que des mesures de suivi pour la mise en œuvre du SCN de 2008. Ils ont enfin délibéré sur des mécanismes efficaces de partage de l'information entre les organisations régionales et internationales
- Le Comité de Pilotage Continental (CPC) du Projet Africain sur la mise en œuvre du SCN de 2008 a eu lieu les 8 et 9 décembre 2014 à Tunis; les réalisations des activités incluses dans le PIP ont été analysées et les problèmes rencontrés discutés. Des mesures pour les résoudre ont été identifiées.
- La réunion du groupe d'experts de l'AGNA sur la mise en œuvre du SCN de 2008 organisée du 12 au 15 mai 2015 à Addis-Abeba a analysé les principaux résultats du projet et a formulé des conclusions et des recommandations pour les activités qui seront développées au cours de l'année 2015, y compris les responsabilités des différentes parties prenantes.

III. Conclusions

La mise en œuvre du SCN de 2008 représente le premier pilier de la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique. C'est un processus complexe, dont le déploiement se heurte à plusieurs problèmes existant dans les pays africains, tels que le manque de ressources humaines, financières et techniques et la faible capacité statistique et de l'infrastructure. Le projet africain sur la mise en œuvre du SCN de 2008, élaboré par le Groupe Africain sur la Comptabilité Nationale (AGNA) sous l'égide de la Commission de Statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) représente un mécanisme important de soutien à ce processus. Il est important de noter que ce projet réunit tous les participants à ce processus, à savoir les États membres, les communautés économiques régionales, les institutions panafricaines (BAFD, CUA et CEA), Afristat, et d'autres organisations régionales et internationales engagées dans le développement des statistiques en Afrique (FMI, Banque mondiale, USAID, etc.).

En raison de la complexité des activités proposées et de la grande diversité d'acteurs impliqués, la mise en œuvre du projet s'est heurtée à différents défis tels que (i) la coordination des activités du projet; (ii) la communication des actions programmées par les pays et les intervenants, ainsi que des principaux résultats atteints; (iii) la mobilisation de ressources financières pour soutenir la réalisation du projet.

L'analyse des documents disponibles sur le Projet souligne certains problèmes rencontrés dans le cadre de la première phase du projet. Ils comprennent : (i) des informations insuffisantes sur les plans des pays et sur les moyens proposés pour atteindre les objectifs fixés; (ii) l'absence d'information concernant les activités que les organisations régionales et continentales envisagent de développer dans le cadre du projet; (iii) une faible coordination des activités menées par les pays et les intervenants sur la mise en œuvre du SCN de 2008; (iv) une insuffisante mobilisation et utilisation des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du projet. Ces problèmes ont été discutés au cours des réunions de l'AGNA et du CPC. Des recommandations d'améliorations ont été formulées mais n'ont pas toutes été mises en pratique dans la première phase du projet. Pour la prochaine phase du projet les gains obtenus doivent être consolidés et les défis actuels résolus. La coordination des activités qui seront menées par les pays et les organisations régionales et continentales est un moyen essentiel pour atteindre les objectifs du projet.

Sur la base des leçons tirées de la première phase du projet, les principales orientations des actions pour la seconde phase devraient être :

- Au niveau des pays :
 - Finaliser le plan d'action (un plan complet, avec des actions détaillées planifiées et des ressources à mobiliser, en suivant le cadre élaboré par la CEA) pour l'application du SCN de 2008 et son intégration dans le SNDD. La stratégie fournit aux pays une stratégie pour le renforcement de leur capacité statistique sur l'ensemble du système statistique national en réponse à l'évolution des besoins et des priorités des utilisateurs et représente l'élément de base pour la mise en œuvre du SCN.
 - Sélectionner dans le plan d'action les activités qui seront développées dans le cadre du projet (2016-2018) et établir les ressources nécessaires. Pour la partie des besoins qui ne sont pas couverts par les ressources existantes, une entité dédiée à un plaidoyer intensif devrait être organisée et agir.
 - Définir les besoins concrets en matière de soutiens pouvant être apportés par les organisations régionales et internationales, en les informant de manière appropriée et en établissant un cadre de coordination des activités qui seront menées.
- Aux niveaux continental et régional :
 - Fournir un appui aux pays pour l'application du SCN de 2008 en fonction de leurs besoins et des objectifs figurant dans les plans d'action
 - Mobiliser les ressources financières et les mettre en commun afin de soutenir la mise en œuvre du projet

- Établir un cadre de coordination institutionnelle opérationnelle. Cette coordination permettra d'éviter le chevauchement d'activités et le danger que ces activités ne répondent pas aux besoins des pays.
- Établir un mécanisme efficace de suivi du projet, qui soit cohérent et suivi dans le temps, afin d'avoir un échange régulier d'informations sur les activités bilatérales, régionales et continentales.

Annexe 1 Liste des documents consultés

- *Document du projet*, établi par la CEA, (à compter du 15 août 2014)
- *Rapport d'étape et Programme*, présentés au Comité de Pilotage Continental du Projet Africain sur la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale de 2008, 8-9 décembre 2014, Tunis
- *Rapport d'étape du projet* du Projet africain sur la mise en œuvre du SCN 2008, mars 2014
- *Rapport d'AVANCEMENT DU PROJET AFRICAIN SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SCN de 2008, Phase I*, présenté à la réunion du Groupe africains sur la comptabilité nationale (AGNA) sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008, 12-15 mai 2015, l'Éthiopie
- *Rapport* de la session commune du Comité des Directeurs Généraux des Offices Nationaux de la Statistique et la Commission Statistique pour l'Afrique sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique, 8-12 décembre 2014, Tunis
- *Progrès et réalisations* du Projet Africain sur la mise en œuvre du SCN de 2008 en 2014, établi par la CEA, 26 décembre 2014
- Compte du GACN, Bulletin, Numéro 01 - Juin 2013
- Compte du GACN, Bulletin, Numéro 02 - Janvier 2014
- Compte du GACN, Bulletin, Numéro 03 - Mai 2014
- Compte du GACN, Bulletin, Numéro 04 - Novembre 2014
- Compte du GACN, Bulletin, Numéro 05 - Avril 2015
- Compte du GACN, Bulletin, Numéro 06 - Août 2015
- L'Agenda 2063- L'Afrique que nous voulons, Commission de l'Union Africaine, 2015
- *Rapport sur l'Enquête sur "Appuis à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique"*, préparé par le Secrétariat de l'AGNA Septembre 2015
- *Rapport sur l'enquête de "Etat actuel et évaluation des besoins pour la mise en œuvre du SCN de 2008 en Afrique"*, préparé par le Secrétariat de l'AGNA Mars 2015
- *Conclusions et recommandations sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008*, préparé par réunion du Groupe d'experts du groupe des pays africains sur les comptes nationaux, 12-15 mai 2015

Annexe 2 Réalisations

EA1: Amélioration des capacités de production, l'analyse, et la diffusion des comptes nationaux dans les États membres		
Résultat 1	Plan de pays et Actions	
Indicateurs vérifiables	Proposé : 10 pays ayant préparé un plan d'action et ayant pris des mesures de suivi	
	Obtenus :	
	Activité 1.1: Formuler les plans nationaux de mise en œuvre pour le SCN de 2008	
	Principaux acteurs	Etats membres
	Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> En mars 2015, 22 pays ont déclaré avoir déjà formulé des plans d'actions, 19 pays élaboraient des plans, 7 n'ont pas encore commencé à formuler les plans des pays, et les données sont indisponibles pour 6 pays. Tel que recommandé par l'AGNA, États membres sans plans d'action nationaux sont encouragés à finaliser leurs plans d'action nationaux par 30 novembre 2015, tandis que les États membres qui ont déjà un plan d'action nationaux devraient prendre des mesures de suivi pour le changement vers le SCN de 2008. Le Secrétariat a mis au point les "Composantes Minimum requises d'un plan d'action sur la mise en œuvre du SCN de 2008". Les États membres sont encouragés à utiliser le modèle de plan national d'action et jalons technique pour élaborer leur plan d'action national. La CEA a réalisé 5 missions d'assistance technique pour soutenir les États membres dans la préparation et la finalisation des plans nationaux d'action pour la mise en œuvre du SCN de 2008; sur les demandes officielles d'États membres, la CEA a fourni une assistance technique et de renforcement des capacités pour le personnel. Les missions d'assistance technique sont effectuées en septembre 2015.
	Activité 1.2: prendre des mesures de suivi pour le changement vers le SCN de 2008	
	Principaux acteurs	Etats Membres
	Réalisation	28 pays ont mis en œuvre une partie de la SCN de 2008
	Activité 1.3: collaborer avec les membres et les partenaires de développement AGNA pour combler les lacunes	
	Principaux acteurs	Etats Membres
	Réalisation	La CEA a réalisé une enquête d'évaluation des besoins pour mettre en œuvre le SCN de 2008 dans les États membres entre décembre 2014 et mars 2015, La CEA a conduit un sondage subséquent auprès des partenaires et préparé un rapport sur les disponibilités d'appuis techniques, de formation et d'aide financière pour les pays. La combinaison de ces deux enquêtes et deux rapports correspond à la demande des pays avec les ressources disponibles des partenaires.
Résultat 2.	L'assistance technique	
Indicateurs vérifiables	Projet: 10 pays appliquant des outils informatiques modernes pour la compilation de NA	
	Obtenus :	
	Activité 2.1: aider et aide les États membres à adopter et appliquer moderne et outils informatiques adaptés à chaque pays	
	Principaux acteurs	CUA, Afristat
	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'étendre la formation et l'assistance technique à 6 pays anglophones sur ERETES - projet pilote au Ghana pour lancé en 2015 Formation organisée par la CEA en collaboration avec le bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord et Eurostat en janvier 2014. Les participants ont discuté du logiciel ERETES utilisé pour compiler des statistiques des comptes nationaux, des domaines clés des nouvelles modifications conceptuelles dans le SCN de 2008 par rapport au SCN 1993, et l'utilisation de données administratives dans la mise en œuvre de la SCN de 2008. Afristat a animé un atelier de formation sur ERETES : l'atelier a été organisé par l'Agence nationale de la statistique et de la Démographie du Sénégal sur les cadres de la comptabilité nationale et les outils informatiques pour l'élaboration des comptes nationaux. La formation a permis aux experts en comptables nationaux du Sénégal de renforcer leur capacité sur l'utilisation et leurs connaissances des fonctionnalités d'ERETES pour l'établissement des

		comptes. La formation fait partie du projet de rénovation des comptes nationaux du Sénégal, qui vise à établir des comptes nationaux fondés sur une nouvelle année de base (2014) et le SCN 2008. La formation a eu lieu à Dakar, au Sénégal, du 27-31 Juillet 2015.
	Activité 2.2: Lancer l'assistance aux pays en retard dans la mise en œuvre du SCN de 1993.	
	Principaux acteurs	BAD, CER, Afristat
	Réalisation	<p>BAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission d'assistance technique (AT) en Mars 2015 au Cameroun et Sénégal pour mettre en œuvre le SCN 2008 et préparer les activités du PCI-Afrique de 2015. • Mission d'AT en Avril 2015 aux SADC pour soutenir la mise en œuvre du SCN et de 2008 et les statistiques connexes. • Mission d'AT en Juillet 2015 aux SADC, COMESA et CEDEAO pour soutenir la mise en œuvre du SCN et de 2008 et les statistiques connexes. • TA mission aux Seychelles en Septembre 2015 pour mettre en œuvre les activités du PCI 2015. • mission d'AT en RDC en Octobre 2015 dans le cadre du PCI-Afrique de 2015. Les activités comprenaient la décomposition du PIB en 155 rubriques de base et à l'achèvement des modèles Mores. • Poursuite de l'examen des comptes nationaux des Etats membres de SADC et de COMESA commencé depuis 2 014. <p>AFRISTAT:</p> <ul style="list-style-type: none"> • AFRISTAT a sa propre stratégie fondée sur six piliers pour mettre en œuvre le SCN de 2008 dans ses États membres. Il s'agit d'une approche progressive pour consolider les connaissances et corriger les déficits. Les six piliers sont : (i) aider les États membres à migrer avec succès du SCN de 1993 pour le SCN de 2008; (ii) renforcer la capacité institutionnelle et organisationnelle des services des comptes nationaux; (iii) aider les pays à mettre en place un système efficace et opérationnel pour produire et analyser les comptes nationaux; (iv) développer un système opérationnel pour la publication des comptes nationaux; (v) aider et surveiller la mise en œuvre du SCN de 2008; et (vi) coordonner l'assistance avec d'autres partenaires. • AFRISTAT a organisé un atelier sur les comptes du secteur public: c'était une occasion d'échanger les expériences et des pratiques sur les statistiques de finances publiques et leur application dans la compilation des comptes nationaux. L'atelier a été organisé en collaboration avec l'UEMOA et d'AFRITAC-Ouest, et a renforcé la capacité des experts des États membres de l'UEMOA, de la Guinée, de la Mauritanie, et les pays membres d'AFRISTAT. L'atelier s'est tenu à Abidjan, Côte d'Ivoire du 26 au 28 mai 2015. • AFRISTAT a facilité un atelier régional sur la prévision macroéconomique et la réropolation des comptes nationaux ; l'atelier régional a été organisé par l'UEMOA. L'atelier a renforcé la capacité d'experts des comités de la politique économique nationale dans le domaine des réropolation de comptes nationaux pour les prévisions macro-économiques. L'atelier s'est tenu à Lomé, au Togo, du 6-10 juillet 2015. • Les principales activités d'Afristat ces deux dernières années : appui aux pays dans la mise en œuvre du SCN 1993 ; soutien aux pays dans l'utilisation des ERETES ; l'adoption de nouvelles classifications par les Etats membres d'Afristat (CITI, Rev. 4 et CPC version rev2) ; séminaires annuels d'Afristat; soutien dans la migration vers le SCN 2008 . <p>Uma :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Etats ont tenu des réunions et se sont entendus sur des nomenclatures communes. Ils travaillent sur une année de base commune et mènent certaines enquêtes statistiques principalement sur le secteur informel et l'emploi. Ils étudient la façon d'appliquer le manuel de la balance des paiements (BOP 6), et comment répartir les SIFIM. <p>COMESA</p> <ul style="list-style-type: none"> • A organisé un stage de formation sur les stratégies et plans nationaux qui s'est tenue en Ouganda et une formation en Zambie sur la prise en compte des services financiers selon le SCN de 2008. • Programme de renforcement des capacités statistiques financé par la BAD accentué sur la mise en œuvre du SCN de 2008 <p>CEA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de formation sur la mise en œuvre du SCN de 2008 (21-23 janvier 2014, Nouakchott, Mauritanie) organisée par la CEA BSR-AN et la CEA (CAS). 31 participants d'ONS, des ministères de la planification et des banques centrales de 11 pays africains francophones. • La formation sur le système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) : la CEA en collaboration avec la GIZ et la Division de statistique des Nations Unies a organisé

		<p>un programme de formation pour les pays africains sur le SCEE : (i) une formation en ligne de plus de 8 semaines et de 5 modules au cours de septembre-novembre 2014; (ii) un atelier sur site du 2 au 5 février 2015 à Addis Abeba, en Éthiopie. Plus de 20 pays africains ont participé et ont terminé la formation en ligne et l'atelier de formation sur site.</p> <p>CEEAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de formation sur la mise en œuvre de la SCN de 2008 en novembre 2014. Les participants ont examiné les différentes tables et les travaux d'une nouvelle année de base. <p>La CEDEAO</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épidémie d'Ebola a handicapé la conduite des travaux sur les 2 dernières années • Élaboration des nomenclatures des activités et des produits pour la CEDEAO en ligne avec la CITI Rev 4. et la CPC rev. 2, que le Conseil des Ministres a adoptées (disponibles en Anglais, Français et portugais) • Adoption d'une feuille de route pour la mise en œuvre du SCN de 2008 • Feuille de route pour la mise en œuvre de la nouvelle plate-forme commune de publication des comptes nationaux • Programme statistique régional 2014-18 inclut des activités sur les comptes nationaux en ligne avec le SCN de 2008 <p>FMI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au cours des années fiscales 2014 et 2015 FMI a fourni plus de 200 missions d'assistance technique et des formations de 25 à travers 5 centres AFRITAC et le centre régionale METAC. L'accent était mis sur: la mise en œuvre du SCN 2008 avec une année de base plus récente ; la mise en œuvre des CNT pour les pays avancés ; le développement des comptes des secteurs et la séquence complète des comptes nationaux pour certains pays ; améliorer la diffusion de données et de mise en œuvre des normes du FMI pour la diffusion des données. • Pendant FY2016 FMI mènera 108 missions d'assistance technique sur les comptes nationaux, 16 ateliers régionaux et un cours de trois semaines ; Les sujets à aborder comprennent : les comptes nationaux annuels selon le SCN 2008 ; comptes des secteurs et des bilans ; Les comptes nationaux trimestriels ; indicateurs de haute fréquence ; la comptabilité des ressources naturelles. <p>INSEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance technique dans deux domaines principaux : les comptes nationaux selon le SCN 2008 et ERETES. • INSEE organise des ateliers sur la mise en œuvre du SCN 2008 en donnant des exemples concrets de pays : atelier régional au Maroc pour l'Algérie, le Maroc, et la Tunisie sur le SCN 2008 et les comptes régionaux, ainsi qu'au Sénégal. • INSEE offre des ateliers de ERETES à trois niveaux comme l'initiation, moyen et expert (en Guinée équatoriale avec la Banque mondiale, en Guinée-Bissau avec le FMI, au Niger avec le FMI, Ghana). <p>SADEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SADEC tenu un atelier de formation au Botswana sur la mise en œuvre du SCN de 2008, y compris l'évaluation de la situation actuelle, les défis et les actions de suivi; les conditions y compris les différentes classifications et normes; et l'importance d'améliorer les registres des entreprises. <p>La Division de statistique de l'ONU :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un certain nombre de réunions organisées (c'est-à-dire Kampala, SADEC, etc.) où elle a fourni les outils d'auto-évaluation.
Résultat 3.	Le renforcement institutionnel	
Indicateurs vérifiables	Proposé :	
	<ul style="list-style-type: none"> - 3 CER avec un cadre de M & E pour suivre le SCN au niveau Etats Membres - 10 INS ont reçu des capacités à renforcer leurs structures de gouvernance et M & E Système - Un réseau africain de comptables nationaux (ANNA) établi 	
	Obtenus :	
	<i>Activité 3.1: établir ou renforcer les mécanismes de gouvernance et les structures de coordination pour les statistiques des comptes nationaux au niveau national</i>	
	Principaux acteurs	CER, Afristat
	Réalisations	
	<i>Activité 3.2: créer le Réseau africain de comptables nationaux (ANNA).</i>	

	Principaux acteurs	BAD, Secrétariat
	Réalisations	La CEA a lancé une " communauté de pratique " sur la compilation de tableaux des ressources et emplois ainsi que l'utilisation de données administratives dans les comptes nationaux. Le but est de produire des contributions de pays, sous la forme d'études de cas, pour deux guides à venir sur ces sujets.
EA2: augmentation moyens humains, financiers et techniques pour les comptes nationaux dans les États membres		
Résultat 4.		La compilation de documents techniques
Indicateurs vérifiables	Proposé :	10 pays avec des sources de données administratives accessibles soigneusement pour le SCN de 2008
	Obtenus :	
Activité 4.1: Faire l'inventaire des sources de données administratives requises pour la compilation des comptes nationaux		
	Principaux acteurs	L'UNECA, Etats Membres
	Réalisations	Une étude exhaustive sur l'utilisation de données administratives dans la compilation des comptes nationaux a été effectuée parmi les pays africains au cours de Décembre 2013-janvier 2014. Un rapport est inclus dans le prochain Guide sur l'utilisation de données administratives dans la l'élaboration des comptes nationaux. Un exposé sur les résultats a été fait lors de la réunion AGNA en février 2014. Une réunion du Groupe d'experts (EGM) sur des données administratives a été organisée par la CEA en collaboration avec le bureau sous-régional pour l'Afrique orientale (BSR-EA), 23-27 juin 2014, à Kigali, au Rwanda.
Activité 4.2: Élaborer un guide sur le traitement des données provenant de sources administratives, dans les comptes nationaux		
	Principaux acteurs	L'UNECA, Etats Membres
	Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> États membres d'AFRISTAT sont en cours de valider un guide méthodologique sur la production des comptes nationaux dans les États membres AFRISTAT (selon le SCN 2008). AFRISTAT travaille sur un guide méthodologique sur la Rétropolation des comptes nationaux. La CEA a organisé une réunion du Groupe d'experts (EGM) sur les tableaux des ressources et emplois en collaboration avec le bureau sous-régional pour l'Afrique australe (BSR-AS) de l'CEA, 2-6 juin 2014, à Port Louis, à Maurice. Le Guide sur tableaux des ressources et emplois (TRE) est en cours de finalisation. La CEA s'emploie à élaborer un <i>guide sur le secteur informel</i>.
Résultat 5.	Campagne de sensibilisation	
Indicateurs vérifiables	Proposé :	10 Nombre d'États membres qui ont augmenté l'allocation des ressources financières et de décaissement pour les activités des comptes nationaux
	Atteints :	
Activité 5.1: préparer des matériels de plaidoyer et outils		
	Principaux acteurs	Secrétariat
	Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> La CEA a élaboré une brochure du projet La CEA a mis au point une affiche du projet La CEA est en train d'élaborer une page Web qui intègre tous les documents du projet Les activités développées ont été présentées dans des bulletins d'information
Activité 5.2: organiser des campagnes de plaidoyer au niveau continental, régional et national.		
	Principaux acteurs	L'AUC, CER Etats Membres
	Réalisations	
Activité 5.3: organiser les réunions de la Table ronde avec les partenaires de financement potentiels et existants.		
	Principaux acteurs	BAD, CUA, CEA
	Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> La CEA organise une table ronde des donateurs, prévue pour le mois de novembre 2015.
EA3: Phase afin achevé efficacement et a bonne date afin d'établir la base pour la mise en œuvre de la Phase II.		
Résultat 6.	La coordination, la surveillance, l'évaluation et la déclaration	

Indicateurs vérifiables	Proposé : -des termes de référence convenus pour la structure de gouvernance du SCN et les fonctionnaires du Secrétariat sont en place et fonctionnent -Bureau du Secrétariat entièrement équipé. -Rapport d'évaluation sur les capacités et statut des comptes dans les pays	
	Obtenus :	
	Principaux acteurs	Secrétariat
	Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> À la réunion inaugurale du CPC., en septembre 2013, il a été décidé que le CPC se réunira tous les 6 mois au cours de la Phase I, et une fois par an au cours de la Phase II du projet. Jusqu'ici, des réunions ont été organisées en conséquence. La 2e réunion du CPC était initialement prévue par la CEA, la CUA et la BAD. Toutefois, à la suite de conflits d'horaires inattendue des intervenants clés, le titre de la réunion a été changé pour les amis de la présidence du CPC. La réunion s'est tenue au Centre de conférences des Nations Unies les 2-4 avril 2014 à Addis Abeba, en Éthiopie. La 3e réunion du CPC convoquée les 8 et 9 décembre 2014 à Tunis, Tunisie. Dans le domaine des plans d'action nationaux, le CPC a demandé aux États membres de remplir les questionnaires d'auto-évaluation de l'UNSD. Dans le domaine de l'assistance technique, le CPC a proposé le développement de jalons pour les questions techniques. Pour le renforcement institutionnel, le CPC a encouragé les États membres à fixer des objectifs pour atteindre les jalons de mise en œuvre du SCN 2008. Enfin, CPC a approuvé le projet de plan de transition pour passer de la Phase I à la phase II du Projet Africain qui devrait commencer en 2016.
<i>Activité 6.2: établir et renforcer Secrétariat Continental du SCN</i>		
	Principaux acteurs	Secrétariat
	Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Le secrétariat a été mis en place en septembre 2013 Le secrétariat est hébergé à la CEA, dans la Section des Statistiques Economiques et la Comptabilité Nationale renforcée Un fond de base du projet a été alloué au secrétariat par la CEA (montant et date?)
<i>Activité 6.3: Mener une évaluation en profondeur et sur l'état des comptes nationaux et sur la capacité de tous les pays africains.</i>		
	Principaux acteurs	Secrétariat, CER, Etats Membres
	Réalisations	Des évaluations ont été menées en 2011 et 2012 et signalés, la dernière évaluation a été conduite par la CEA entre décembre 2014 et mars 2015. <ul style="list-style-type: none"> L'enquête et le rapport sur l'évaluation des besoins (assistance technique, formation et assistance financière) des États membres ont été achevés en mars 2015.
<i>Activité 6.4: adapter et développer le cadre et outils de surveillance, d'évaluation et de présentation de rapports sur l'a réalisation du SCN de 2008</i>		
	Principaux acteurs	Secrétariat, CER, Etats Membres
	Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre proposé pour la surveillance, d'évaluation et d'établissement de rapports ont été présentés par le Secrétariat à la réunion AGNA Février 2014. Au cours de novembre 2014, un sondage a été effectué sur les plans des pays, des actions de suivi, et les besoins d'assistance technique du secrétariat. Les résultats ont été partagés avec les intervenants.
<i>Activité 6.5: produire et diffuser des rapports de suivi et d'évaluation</i>		
	Principaux acteurs	Secrétariat, CER, Etats Membres
	Réalisations	Un modèle de rapport d'étape pour le Projet Africain a été approuvé par la réunion des Amis de la présidence. Le rapport est mis à jour sur une base semestrielle par le secrétariat et présenté aux réunion de l'AGNA et du CPC. Dans le cadre de la transition vers la phase II du projet, un consultant indépendant a procédé à une consultation avec les intervenants au sujet de l'expérience, les progrès accomplis et les lacunes observées jusqu'ici. Le rapport, une fois prêtes, sera largement distribué.